

L'an deux mil vingt-cinq, le dix neuf décembre décembre deux mille vingt-cinq à dix huit heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle de la Mairie, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, Eric GUILLAUMIN, le seize décembre deux mil vingt-cinq.

Date des convocations : 16 décembre 2025

Secrétaire de séance : Mme ETOURNEAU Anne-Marie

Membres présents : Mmes ETOURNEAU Anne-Marie, POIGNET Claudette, ROQUES Nathalie, VELAY Laure,, GUILLAUMIN Eric, MASSUYES Alain, ROCH Thierry, ROUSSEL Jacques.LACZ Christophe, MARTY Jérôme,

Absents Excusés : GAILLARD Christophe, M. CELLIER Laurent, DEFLORENNE Dominique, PAULIN Christian,

Membres en Exercice	Membres Présents	Nombre de Pouvoirs	Nombre de votants
14	10	0	10

Le quorum est atteint.

❖ **Ordre du jour** :

- Approbation procès-verbal du conseil municipal du 27 novembre 2025
- Point nouvelle gendarmerie
- point sécurité Gendarmerie
- voie verte Carlus Albi
- organisation des vœux du Maire
- ccas nouveau tarif portage repas à domicile au 1^{er} janvier 2026
- population INSEE au 1^{er} janvier 2026
- motion ADM81 : crise sanitaire DNC

❖ **Ouverture de séance** :

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2121.15 évoquant la nomination du secrétaire de séance, il est procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil Municipal : Mme ETOURNEAU Anne-Marie est désignée pour remplir cette fonction qu'elle accepte.

- ❖ **Décision du Maire :** le maire informe le conseil municipal qu'il n'a pas été pris de décision depuis le dernier conseil.

Approbation du Procès-Verbal des séances du 27 novembre 2025 :

Le procès-verbal de séances du Conseil Municipal en date du 27 novembre 2025 a été établi et transmis à tous les conseillers municipaux.

Ils sont invités à l'approuver.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2121-26 évoquant le procès-verbal,

CONSIDERANT que cette approbation concourt à l'intérêt général

Aucune observation n'est émise.

Appelé à se prononcer, Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

APPROUVE le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 27 novembre 2025

❖ **Questions diverses :**

Point sur la nouvelle Gendarmerie :

La signature chez le notaire à Toulouse pour la pré vente du terrain est programmée au lundi 27 décembre à 14h. A partir de la signature de l'acte le lancement de la Gendarmerie sera effectif et les travaux pourront commencer fin 2026, début 2027. La garantie d'emprunt a été actée par la communauté d'agglomération.

Point sécurité Gendarmerie Carlus :

La Gendarmerie a effectué moins de contrôles par rapport au dernier semestre en raison des problèmes de l'A 69 cependant douze diverses infractions ont été constatées contre 7 le semestre précédent, mais très peu de vols contrairement aux communes voisines.

Voie verte CARLUS-ALBI :

M. le MAIRE annonce que le projet a été retenu, validé par la Communauté d'Agglomération et qu'il sera lancé fin 2029, il sera pris en charge 50 % par l'État et 50 % par la Communauté d'Agglomération.

Deux tracés sont possibles, M. le Maire propose de privilégier le tracé le plus court qui passe à la Bourgade vers la D84 et va demander d'intégrer un feu intelligent Si ce parcours est retenu il conviendra de contacter M. DOUREL.

M. le MAIRE contactera M. POUJADE pour travailler sur le projet.

Il souhaite la création d'une commission de travail à organiser avec la Communauté d'agglomération et demande à M. Thierry ROCH de s'en charger.

Salle des fêtes (socio-culturelle)

La sous commission de sécurité a émis un avis favorable à l'utilisation de la salle des Fêtes.

M. le Maire félicite Jacques ROUSSEL pour son implication.

Organisation des vœux du Maire :

L'installation aura lieu jeudi 15 janvier à 18h30 à la salle des fêtes.

Alain MASSUYES et Anne-Marie ETOURNEAU se chargent de l'intendance, d'ouvrir un compte à LECLERC pour acheter les pizzas et les quiches, le pain et les fougères seront commandées à la boulangerie de Carlus. Jacques ROUSSEL se charge d'acheter les légumes.

CCAS/ VILLE ALBI : le prix des repas en portage à domicile pour l'année 2026
Le centre communal d'action sociale d'Albi qui fait les livraisons des portages de repas nous informe d'une augmentation au 1^{er} janvier 2026 pour un montant de 5,10€ (contre 5,03€ en 2025)

De même, la cuisine centrale d'Albi qui prépare les repas pour le portage nous indique que le prix des repas pour les personnes extérieures à Albi sera de 6,95€ (contre 6,88€ en 2025)

Le prix des repas sera donc de 12,05€ (11,91€ en 2025).

Celui-ci est intégralement facturé aux familles à l'euro près suite à la délibération prise le 15 avril 2024 qui indique que la mairie continuera à produire une facture globale et refacturera intégralement le prix du repas et du transport quel qu'en soit le montant, en fonction de l'évolution du tarif annuel.

Population INSEE

Suite à l'enquête de recensement de la population, la population de référence au 1^{er} janvier 2023 (entre en vigueur au 1^{er} janvier 2026) est de 680 habitants.

M. le MAIRE remercie Nathalie ROQUES pour le travail effectué.

Motion Association des Maires du Tarn (ADM81) par rapport à la crise sanitaire agricole (dermatose nodulaire contagieuse = DNC)

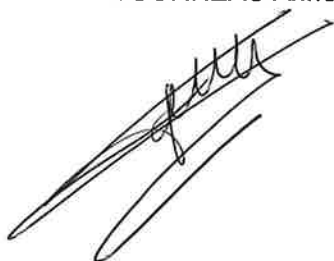
Une motion de solidarité envers les agriculteurs a été soumise à la chambre d'agriculture et aux 3 syndicats agricoles afin de ne pas accepter que la totalité des troupeaux ne soit pas abattu.

Les élus apportent leur soutien, ne peuvent pas valider car il ne sont pas qualifiés sur le plan médical réservé aux vétérinaires.

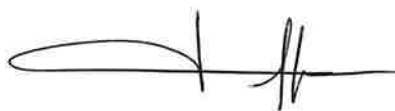
Monsieur le Maire indique le le prochain Conseil Municipal se réunira le jeudi 5 février 2026 à 20h30.

La séance est levée à 19h20.

La secrétaire de séance
ETOURNEAU Anne-Marie

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Anne-Marie Etourneau', written over two horizontal lines.

Le Maire
GUILLAUMIN Eric

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Eric Guillaumin', written over two horizontal lines.